



Ecole des Bergères

Ville de Puteaux

Livret d'accueil
Rentrée 2020/2021

Ecole maternelle

L'école maternelle dans l'école primaire

Votre enfant entre à l'école maternelle, première étape de son parcours scolaire.

L'école maternelle (petite, moyenne et grande sections) constitue avec l'école élémentaire, l'école primaire. Le cycle unique des apprentissages premiers recouvre toute l'école maternelle et prépare progressivement l'enfant aux apprentissages fondamentaux de l'école élémentaire.

L'école maternelle travaille avec l'école élémentaire et plus particulièrement avec le cycle 2, pour mettre en œuvre une véritable continuité des apprentissages et un suivi individuel des enfants.

Entrer à l'école, c'est entrer dans une collectivité qui a un programme d'enseignement, mais c'est également entrer dans une collectivité qui a ses règles de vie.

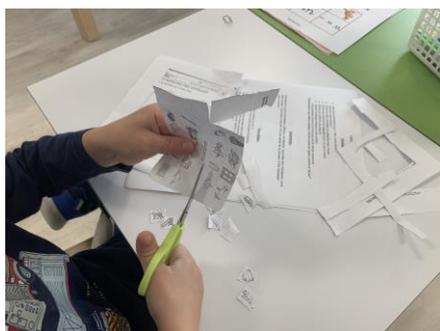
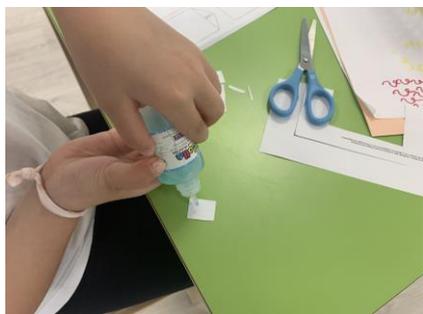
L'école maternelle est une école bienveillante. Sa mission principale est de donner envie aux enfants d'aller à l'école pour apprendre, affirmer et épanouir leur personnalité. Elle s'appuie sur un principe fondamental : tous les enfants sont capables d'apprendre et de progresser. En manifestant sa confiance à l'égard de chaque enfant, l'école l'engage à avoir confiance dans son propre pouvoir d'agir, de penser, dans sa capacité à apprendre et réussir sa scolarité et au-delà.

Bulletin officiel N°2 du 26 mars 2015

Qu'est-ce que l'école maternelle ?

- L'instruction est obligatoire pour tous les enfants à 3 ans depuis la Loi « Pour une école de la confiance » du 26 juillet 2019. Les parents ont la possibilité d'inscrire à l'école maternelle leur enfant l'année de ses 3 ans.
- L'école est régie par un règlement intérieur et s'y trouvent :
 - Le personnel enseignant qui est responsable pendant le temps scolaire des programmes. La directrice/eur qui est un(e) enseignant(e). Elle peut être rencontrée pendant son temps de décharge administrative.
 - Le personnel communal (ATSEM, animateurs, agents d'entretien) qui est responsable hors temps scolaire (avant et après l'école, la restauration, les vacances). C'est à eux que vous demanderez si l'enfant a bien mangé par exemple. La municipalité est responsable des locaux.
- L'école maternelle est une école qui s'adapte aux besoins du jeune enfant (2 ans à 6 ans). Ces besoins sont :
 - Les besoins primaires : le repos, la nutrition...
 - Le besoin affectif : l'enfant doit se sentir en sécurité affective pour être bien et donc apprendre.
 - Le besoin de bouger, de mouvement : plus l'enfant est jeune plus ce besoin est grand.
 - Le besoin de jouer : il représente plus de 30% du temps de l'enfant.

C'est pour répondre aux besoins de chaque enfant que l'aménagement des espaces, le matériel, le rythme sont pensés et organisés par les enseignants.



La rentrée, la séparation : comment bien se préparer ?

La première rentrée est un grand moment pour l'enfant et ses parents. Elle est source de beaucoup d'émotions et chacun réagit à sa manière.

Pour bien la préparer, nous vous invitons à expliciter fréquemment à votre enfant en prenant par exemple appui sur des albums de jeunesses et/ou le cas échéant sur le livret d'accueil de l'école :

- ce qu'est l'école, les types d'activité qu'il va y faire
- que tous les enfants de son âge vont à l'école
- qu'il va y aller presque tous les jours
- qu'un proche viendra **toujours** le chercher, (il faudra bien le prévenir quand vous partirez surtout ne partez pas « en douce »)

Faites plusieurs fois le trajet tout en le commentant et en parlant de l'école, sans dramatiser ou idéaliser (se promener, observer le bâtiment, la cour...) pour remplacer le fait de ne pas pouvoir visiter l'école.

Le doudou, la tétine ou un objet (sécurisé) appartenant à ses parents peut accompagner l'enfant (*pas de bijoux, médicaments, bonbons ou jouets*).

Une journée de classe

- Le programme de l'école maternelle cadre les enseignements. Il s'étale sur les 3 années que compose l'école maternelle et font partie du cycle 1.
- Il est organisé en 5 domaines d'apprentissage :
 - Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions
 - Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique
 - Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques
 - Construire les premiers outils pour structurer sa pensée
 - Explorer le monde
- Les enfants apprennent à travers 4 modalités d'apprentissage :
 - En jouant
 - En réfléchissant, en résolvant des problèmes
 - En s'exerçant
 - En se remémorant et en mémorisant

Exemples d'activités d'apprentissage



Des jeux d'imitation dès l'accueil



Des activités de langage



Des activités physiques



La récréation



Des activités de tri et de manipulation

La propreté



Un enfant qui n'est pas encore tout à fait propre (journée et/ou sieste) a toute sa place à l'école maternelle et ne peut être refusé.

Nous vous invitons à placer dans un sac dès le premier jour un change au nom de l'enfant (une culotte, un pantalon, un t-shirt et une paire de chaussettes). Habillez votre enfant avec des affaires simples à retirer et à mettre

Vous trouverez sur le site de l'école :

- **un document** pour vous aider à accompagner vos enfants vers la propreté ;
- **un lien** vers un extrait de l'émission *La Maison des maternelles* sur France 5 dédiée à la première rentrée des classes

<http://blog.ac-versailles.fr/lesbergeres/index.php/>



Scannez ce code !

L'école maternelle, espace de prévention

L'école a le souci permanent de faire progresser chaque élève.

Certaines **difficultés d'apprentissage** peuvent apparaître.

Elles sont prises en charge

- par l'enseignant dans la classe
- par le RASED (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) : psychologue scolaire, maître E (enseignant spécialisé à dominante pédagogique, pour des difficultés dans les apprentissages scolaires), maître G (enseignant spécialisé à dominante comportementale pour des difficultés de communication et de concentration),
- aux moments des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) où les élèves travaillent en petits groupes avec des objectifs d'apprentissages précis.

Le service Médico-Social intervient dans plusieurs écoles.

Il se compose :

- d'un médecin scolaire qui établit des bilans sensoriels en PS et MS (vue, ouïe, langage), effectue une visite médicale obligatoire en GS et aide à l'élaboration des PAI (projet d'accueil individualisé)
- d'une secrétaire médicale
- d'une infirmière
- La PMI peut aussi faire des visites de dépistage pour les MS.

Les élèves en situation de handicap

La loi sur l'égalité des droits et des chances du 11 février 2005, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées implique l'accueil dès l'école maternelle. Cet accueil est coordonné entre les services de l'académie et les services de la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées).

Un enseignant référent est garant de la mise en œuvre du PPS (projet personnalisé de scolarisation) d'un élève porteur de handicap.

Quelques albums à lire avant la rentrée...

Voici une sélection (non exhaustive) de titres d'albums de jeunesse et de liens vidéo pour accompagner votre discours auprès de votre enfant :

Petit Ours brun :



Petit Ours brun va à l'école : histoire portant sur le trajet et l'arrivée à l'école

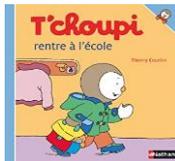
<https://www.youtube.com/watch?v=Ny-R-Y2uYbU>



Petit Ours Brun rentre à l'école : Petit Ours brun découvre son école et sa salle de classe, se sépare de sa maman puis la retrouve

<https://www.youtube.com/watch?v=GXMfG0uwMzE>

T'choupi:



T'choupi rentre à l'école : séparation et déroulement de la première journée et retrouvailles

<https://www.dailymotion.com/video/x2dyapx>



T'choupi à l'école : déroulement de la première journée



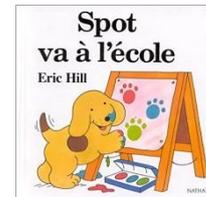
T'choupi mange à la cantine

<https://www.youtube.com/watch?v=nbfz0lJOsBU>



T'choupi fait la sieste (à l'école)

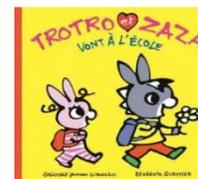
<https://www.youtube.com/watch?v=-cz4g9K34Xo>



Autres héros

Spot va à l'école d'Eric Hill : première journée d'école de Spot

<https://www.youtube.com/watch?v=F1b-spbLTOE>



Trotro et Zaza vont à l'école : trajet et première journée d'école pour Trotro

<https://www.youtube.com/watch?v=PIVWgX2VwJU>



Le train des souris de Haruo Yamashita et Kazuo Iwamura : une maman souris ruse pour amener ses petits à l'école

<https://vimeo.com/400696914>



À l'école de Bénédicte Guettier

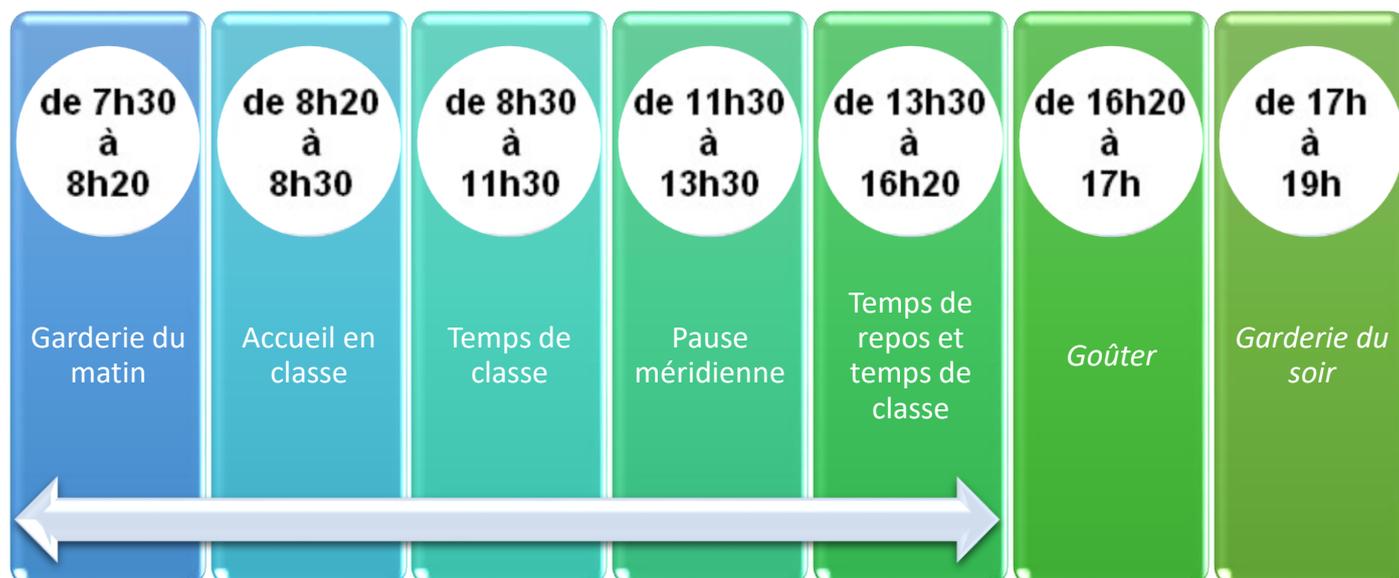
<http://scolawebtv.crdp-versailles.fr/?id=59675>

L'Abécédaire de l'école maternelle

APC	(Activités Pédagogiques Complémentaires) pour l'aide aux élèves pouvant rencontrer des difficultés ou pour des activités prévues dans le projet d'école.
Animateurs	Ils interviennent pendant la pause méridienne, les activités périscolaires, le goûter et la garderie du soir
ATSEM	(Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles) Ces personnes spécialisées sont employées par la mairie de Puteaux. Elles donnent les soins aux enfants (passages aux toilettes, habillages, lavage des mains...). Elles sont chargées de l'aide au personnel enseignant (peinture, motricité, ...). Elles sont chargées de l'entretien du matériel et des locaux. Elles encadrent les enfants au restaurant scolaire et pendant les activités périscolaires.
Assurance scolaire	Elle est obligatoire pour toutes les activités périscolaires (cantines, goûters, activités débordant du cadre scolaire).
BCD	(Bibliothèque Centre Documentaire) : une bibliothécaire spécialisée propose des activités en bibliothèque autour des livres sur les temps d'interclasse.
Conseil d'école	Une fois par trimestre sont réunis : l'équipe enseignante, le représentant du Maire, l'IEN, les parents d'élèves élus. Le conseil donne son avis et présente des suggestions sur le fonctionnement de l'école, la restauration scolaire, le règlement intérieur de l'école et adopte le projet d'école.
Election des représentants des parents d'élèves	Les parents d'élèves élisent, au mois d'octobre, les représentants qui siègeront au conseil d'école. Chaque parent est électeur et éligible.
IEN	inspecteur de l'Éducation nationale.
OCCE	(Office Central de la Coopération à l'Ecole) il permet de resserrer les liens de coopération entre l'école et les familles, de favoriser la réalisation d'actions pédagogiques et éducatives.
PAI	(Projet d'Accueil Individualisé) il permet de définir les adaptations nécessaires (aménagements d'horaires, dispenses de certaines activités, organisation des actions de soins...). Il est rédigé avec le médecin de l'éducation nationale.
PPS	(Projet Personnalisé de Scolarité) pour les élèves porteurs de handicap.
Projet d'école	L'équipe enseignante élabore un projet pédagogique spécifique à l'école pour une durée de trois ans, dans le cadre des programmes.
Projet EMILE	(Enseignement de Matières par l'Intégration d'une Langue Etrangère) L'école des BERGERES s'est engagée dans une pratique pédagogique originale qui permet d'utiliser l'anglais comme « outil de communication ». Un enseignement «renforcé» de l'anglais est mis en place dès la classe de GS.

Les horaires hebdomadaires de l'école

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi, la journée d'école se déroule comme suit :



Rappels règlement intérieur de l'école (extraits) :

Sécurité : Les enfants sont conduits et repris à l'école par leurs parents ou toute autre personne nommément désignée par écrit sur la feuille de renseignements. Dès leur remise à qui de droit, les enfants ne sont plus sous la responsabilité de l'école.

Absences : Les parents sont tenus de prévenir l'école rapidement. En cas de maladie contagieuse, un certificat médical sera demandé au retour de l'enfant à l'école.

Santé et Hygiène : L'enfant doit arriver propre à l'école, et tout parasite (poux, champignons, ...) doit être traité. Les enfants accueillis à l'école doivent avoir acquis une propreté diurne suffisante. Aucun médicament ne peut être administré à l'école, sauf dans le cadre d'une convention passée avec l'école (PAI). Un enfant malade ne peut pas être gardé à l'école. En cas de fièvre ou d'accident, les familles sont averties et expressément priées de venir chercher leur enfant. Il est interdit de laisser de la nourriture ou des boissons dans les sacs.

Assurance : Les enfants doivent être assurés en responsabilité civile et individuelle accident.

Les informations importantes de l'école

Ecole primaire des Bergères
29, rue du Moulin
92800 Puteaux
Tél. : 01 46 92 76 00 (accueil)
Mél. : 0922842p@ac-versailles.fr
Web : blog.ac-versailles.fr/lesbergeres

Inspection de l'Education nationale
6, rue Charles Lorilleux
92800 Puteaux
Tél. : 01 30 83 45 19 (accueil)
Mél. : 0922781y@ac-versailles.fr

Service enseignement
Mairie de Puteaux
Tél. : 01 46 92 93 30

Service Puteaux Famille
Tél. : 01 46 92 92 60
Web : puteaux.portail-familles.com

La rentrée 2020/2021 aux Bergères

Quand et comment se déroulera la rentrée des PS ?

Mardi 1er septembre 2020 : accueil échelonné avec les parents (9h00-10h00 ou 10h30-11h30 : vous serez informés avant par mail ou par voie d'affichage).

Attention : pas de cantine ce jour-là pour les PS.

Journée complète le jeudi 04 septembre.



Organisation
à confirmer
en juin 2020

Que prévoir pour mon enfant ?

- Des habits dans lesquels il sera à l'aise ;
- Pas de chaussure à lacets, ni ceinture, ni bijou ;
- Un change complet (culotte, pantalon, tee-shirt, chaussettes, sacs plastiques) ;
- un doudou qui restera à l'école et éventuellement une tétine dans une boîte en plastique.
- Attention **de bien marquer au nom et prénom toutes ses affaires** (change, doudou, boîte).

Comment préparer la rentrée ?

Rediscutez avec votre enfant de la visite de l'école, de ce qu'il va faire en classe, rassurez-le (vous viendrez le chercher pour le déjeuner ou au goûter...), ne lui mentez pas.

Pour une année réussie...

Dialoguez régulièrement avec l'enseignant de votre enfant, respectez les horaires de l'école, lisez et signez le cahier/la pochette de liaison, respectez le règlement intérieur de l'école, donnez un rythme régulier à votre enfant (coucher tôt, ...), signalez tout changement (numéro de téléphone, personnes autorisées à récupérer l'enfant...).

Visite de l'école

Le protocole sanitaire actuel ne nous permet pas d'organiser une visite pour toutes les nouvelles familles de maternelle en juin. Selon l'assouplissement du protocole, une visite pourra être organisée à la fin du mois d'août.

Une visite virtuelle est disponible sur le site de l'école :

<http://blog.ac-versailles.fr/lesbergeres/index.php/category/Photos-de-l-ecole>